

RAPPORT D'ACTIVITE ET FINANCIER

Exercice septembre-décembre 2025

APE de la Vallée du Céou



SOMMAIRE

1	Présentation de l'association	2
1.1	Présentation de l'association.....	2
1.2	Présentation succincte de la structure ou du service.....	2
2	Eléments budgétaires de l'année concernée	2
2.1	Activité	2
2.1.1	Faits marquants :	2
2.1.2	Activités de l'APE.....	3
2.1.3	Activité de soutien de l'APE.....	3
2.2	Charges et produits de l'exercice septembre-décembre 2025	4
3	Analyse de l'évolution de la situation financière.....	6
4	Affectation du résultat.....	7
5	ANNEXE	8

1 PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

1.1 Présentation de l'association

- **Raison sociale** : APE de la Vallée du Céou
- **Adresse administrative** : 19 rue de l'Hôtel de ville, 46310 Saint Germain du Bel Air
- **Adresse de gestion** : 560 route des places, 46310 Saint Germain du Bel Air
- **Présidence** : Carole FLORANTY
- **Vice-Présidence** : Marjorie PETIT
- **Trésorerie** : Mélissa RUEL
- **Trésorerie Adjointe** : Elsa PRUNIS
- **Secrétariat** : Aurélie TURPIN
- **Secrétariat Adjoint** : Esther LALOUM

1.2 Présentation succincte de la structure ou du service

L'APE de la Vallée du Céou est une association composée de membres (parents d'élèves, retraités...) impliqués. L'association organise des événements pour collecter des fonds destinés aux sorties scolaires. Son objectif est de promouvoir ces initiatives et d'accroître sa visibilité, renforçant ainsi son impact dans la communauté.

L'APE planifie et organise divers événements pour collecter des fonds, garantissant ainsi le financement des sorties scolaires de manière ludique et engageante. Chaque participation compte pour les enfants.

2 ELEMENTS BUDGETAIRES DE L'ANNEE CONCERNEE

2.1 Activité

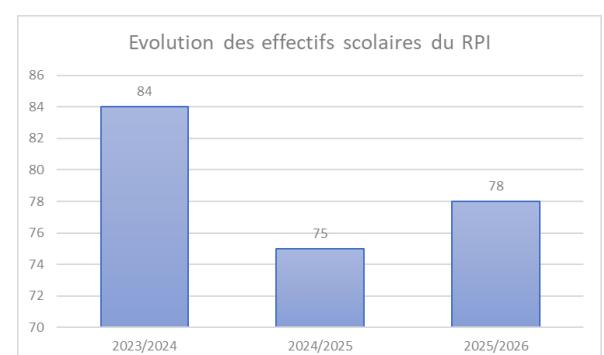
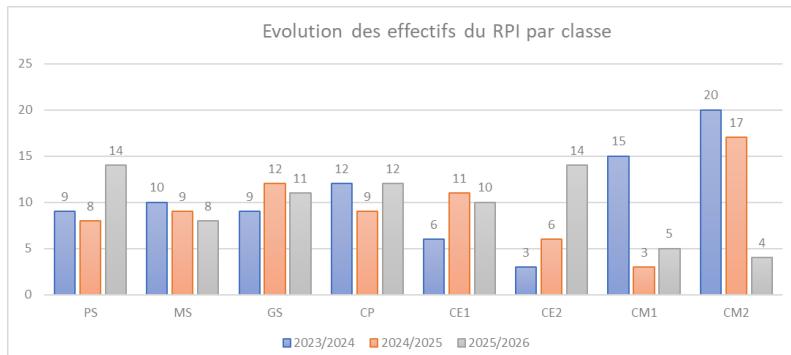
2.1.1 Faits marquants :

Election d'un nouveau bureau de l'APE : le bureau de l'APE a été pour partie reconstitué le 12 septembre 2025 suite à l'assemblée générale :

- 3 reconductions de membres du bureau : présidente, vice-présidente et trésorière ;
- 1 nouveau membre ayant déjà fait partie d'un bureau de l'APE par le passé : trésorière adjointe
- 2 nouveaux membres : secrétaire et secrétaire adjointe.

Diminution des effectifs scolaires : dans le cadre du RPI, une variation des effectifs a été constatée. Entre les années scolaires 2023/2024 et 2025/2026, une baisse de -7% des effectifs scolaires du RPI est enregistrée, soit 6 enfants en moins. Toutefois, une variation positive de +4% a été constatée entre les années scolaires 2024/2025 et 2025/2026, soit l'arrivée de 3 nouveaux enfants.

En 2025/2026, les effectifs du RPI s'établissent à 78 enfants.



Mise en place d'une nouvelle action : l'APE a organisé le 15 novembre 2025 un repas automnal / halloween. Cette action constitue une nouveauté.

Communication :

- L'APE a procédé à la création et à la réalisation en interne d'affiches plus attractives pour la communication de ses actions.
- Mise en place d'un agenda partagé via l'outil TimeTree, permettant aux familles et aux membres de l'APE de suivre l'ensemble des événements et actions de l'association.
- Création d'un pense-bête "flyer frigo" recensant l'ensemble des actions prévues sur l'année.
- Réalisation d'affiches de présentation de l'APE, ainsi que d'affiches de présentation des membres du bureau, afin d'améliorer la visibilité et l'identification de l'association auprès des familles.
- Reprise des Newsletters, lancées en 2024.

Clôture des comptes financiers et de l'activité au 31/12/2025 et modification des statuts : afin de permettre une meilleure cohérence et anticipation dans le fonctionnement de l'APE, de faciliter l'intégration des parents, d'améliorer la passation entre les bureaux et de contribuer à un fonctionnement plus serein, sans la pression liée à la rentrée scolaire, il a été proposé que le mandat du bureau s'étendra désormais de janvier à janvier. Le bureau élu en année N serait ainsi en charge du financement des voyages scolaires de l'année N+1, sur la base de comptes arrêtés et connus.

2.1.2 Activités de l'APE

Septembre-décembre 2025/2025, l'APE a mené en propre les actions suivantes :

 **Opération Madeleines BIJOU** – “On s'est levés du bon pied avec 548 boîtes vendues !” (Parce qu'une année scolaire, ça démarre mieux avec des douceurs au petit-déj)

    **Déambulation d'Halloween** – “La grande balade des petits frissons”

  **Créations des familles pour le repas automnal** – “Des décos qui font frissonner... de talent !”

   **Repas Automnal** – “La cuisine qui réchauffe les cœurs... et les ventres !” (Les monstres ont pris leur temps mais ils sont venus pour un menu 100% convivialité)

  **Vente de Fromages du Jura** – “Du caractère... pour financer nos projets !” (225 kg de fromages - une opération fondante, croquante et 100% savoureuse)

  **Atelier familles pour le Marché de Noël** – “Un marché de Noël enrichi par vos mains et votre créativité !”

  **Marché de Noël de Concorès** – “Un stand magique grâce à vous !” (Deux jours de partage, de rires et de jolies créations)

  **Fête de Noël du RPI** – “Des étoiles dans les yeux, du bonheur dans les cœurs” (Un moment chaleureux comme on les aime)

2.1.3 Activité de soutien de l'APE

Au titre de l'exercice septembre-décembre 2025, l'APE a soutenu les actions suivantes :

2.1.3.1 Pour les sorties scolaires des écoles du RPI

Dans le cadre de la clôture des comptes de l'APE au 31/12/2025, l'APE a versé une enveloppe de **4 200€** aux écoles du RPI dans le cadre des sorties scolaires, soit une baisse de 300€ (100€ par école) par rapport à l'année scolaire 2024/2025, malgré la réalisation d'un mandat sur seulement 4 mois au lieu de 12.

Ce financement représente 90% des charges de l'APE.

2.1.3.2 Pour les enfants

Une tradition perpétuée : l'APE a fait don auprès de chaque classe du RPI d'une enveloppe de 60€ pour Noël, à utiliser librement par les équipes pédagogiques, soit un total de **240,00€**.

Ce financement représente 5% des charges de l'APE.

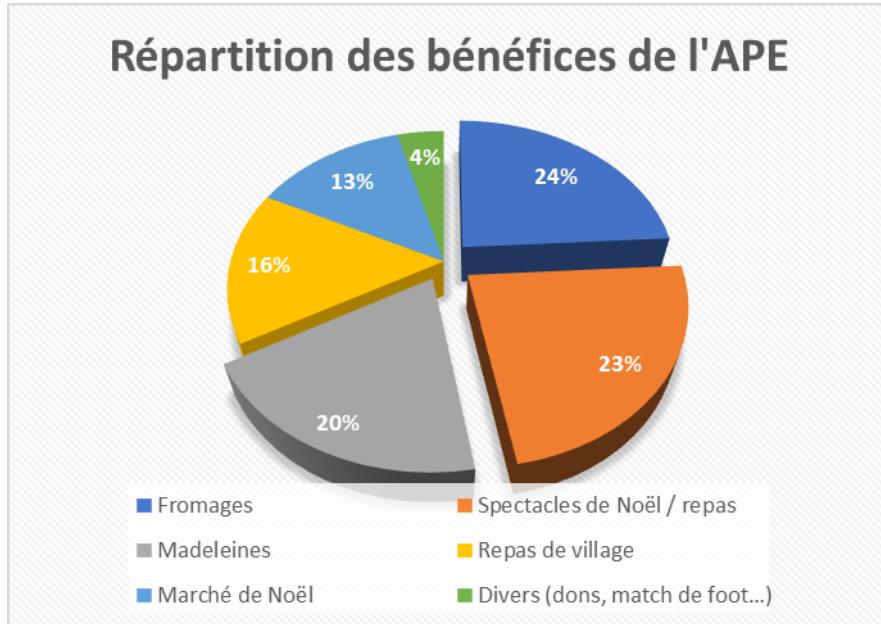
2.2 Charges et produits de l'exercice septembre-décembre 2025

Au titre de l'exercice septembre-décembre 2025, l'APE enregistre un excédent de 109,75€. Les charges de l'exercice se sont élevées à hauteur de 15 222,78€, dont 280,14€ de charges à payer, qui se composent comme suit :

- 141,30€ de frais d'assurance annuel ;
- 138,84€ de factures Intermarché.

Les produits de l'exercice se sont élevés à hauteur de 15 332,53€, dont 141€ de produit à recevoir (remboursement invendus Initiatives).

Les bénéfices de l'APE au titre de l'exercice septembre-décembre 2025 se répartissent comme suit :



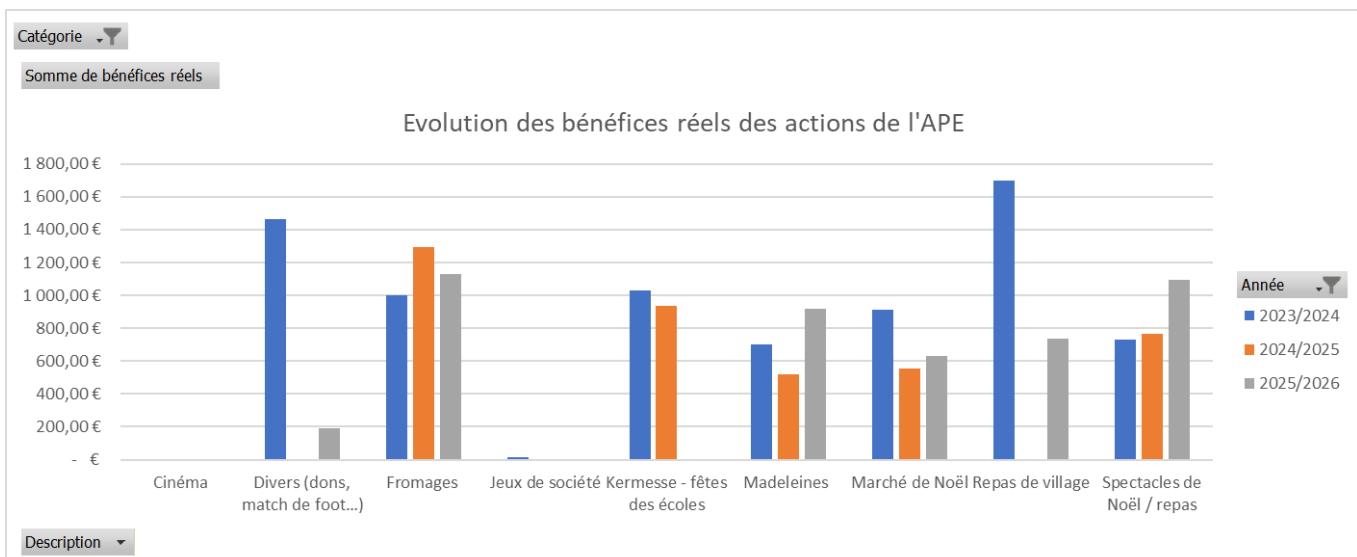
Il est possible de noter que **les actions « Fromages » et « Spectacle de Noël / repas » représentent près de la moitié** des bénéfices de la période, suivie de la vente des madeleines.

On peut noter que les bénéfices prévisionnels établis au mois de septembre sont proches de ceux réellement réalisés. Sauf pour l'action Spectacles de Noël / repas qui a connu une réalisation de bénéfices supérieure :

Libellé	Somme de Bénéfices Pré	Somme de Coût réel	Somme de Recette réelle	Somme de bénéfices réels
Actions APE	3 900,00 €	10 631,79 €	15 332,53 €	4 700,74 €
Fromages	1 000,00 €	3 513,56 €	4 643,69 €	1 130,13 €
Spectacles de Noël / repas	650,00 €	1 414,14 €	2 505,69 €	1 091,55 €
Madeleines	800,00 €	5 088,70 €	6 008,30 €	919,60 €
Repas de village	700,00 €	450,21 €	1 184,40 €	734,19 €
Marché de Noël	600,00 €	165,18 €	798,45 €	633,27 €
Divers (dons, match de foot...)	150,00 €	- €	192,00 €	192,00 €

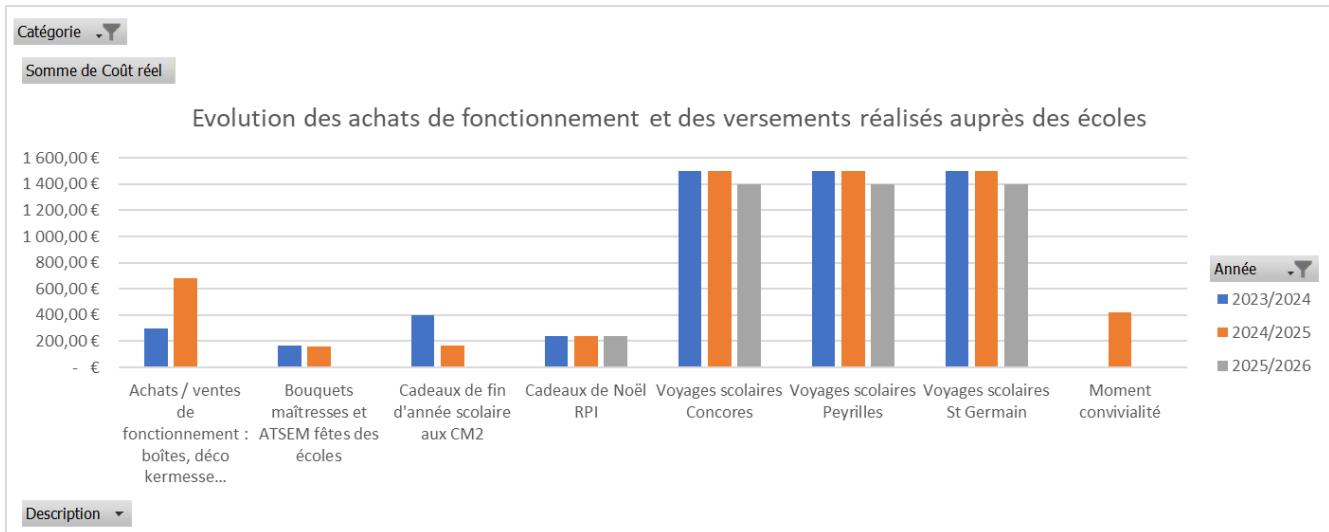
Le tableau ci-dessous retrace les bénéfices par action réalisées depuis 2023 :

Libellé	Année	2023/2024	2024/2025	2025/2026
Cinéma	- €			
Divers (dons, match de foot...)	1 466,69 €		192,00 €	
Fromages	1 000,00 €	1 294,28 €	1 130,13 €	
Jeux de société	15,00 €			
Kermesse - fêtes des écoles	1 028,00 €	938,75 €		
Madeleines	700,00 €	520,60 €	919,60 €	
Marché de Noël	910,00 €	553,20 €	633,27 €	
Repas de village	1 700,00 €	- €	734,19 €	
Spectacles de Noël / repas	728,00 €	766,92 €	1 091,55 €	
Total général	7 547,69 €	4 073,75 €	4 700,74 €	



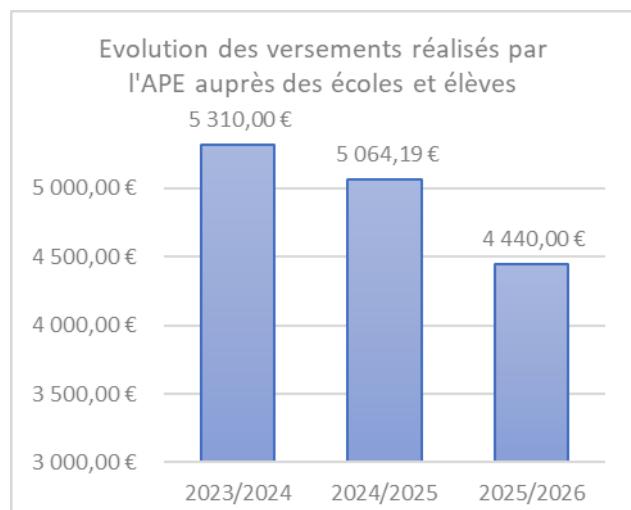
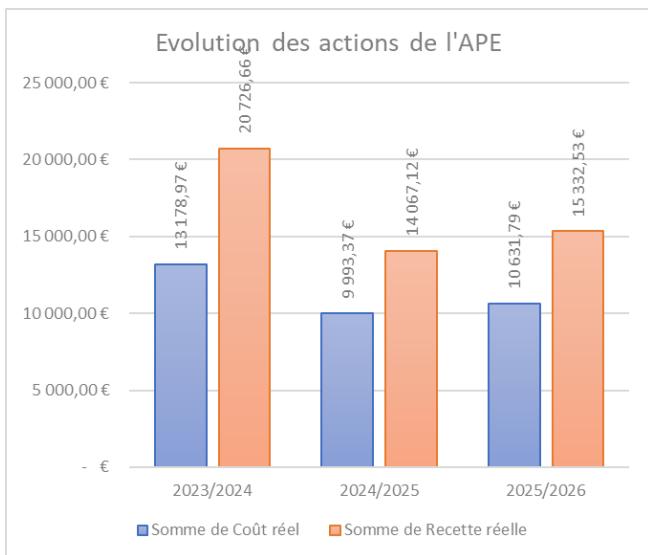
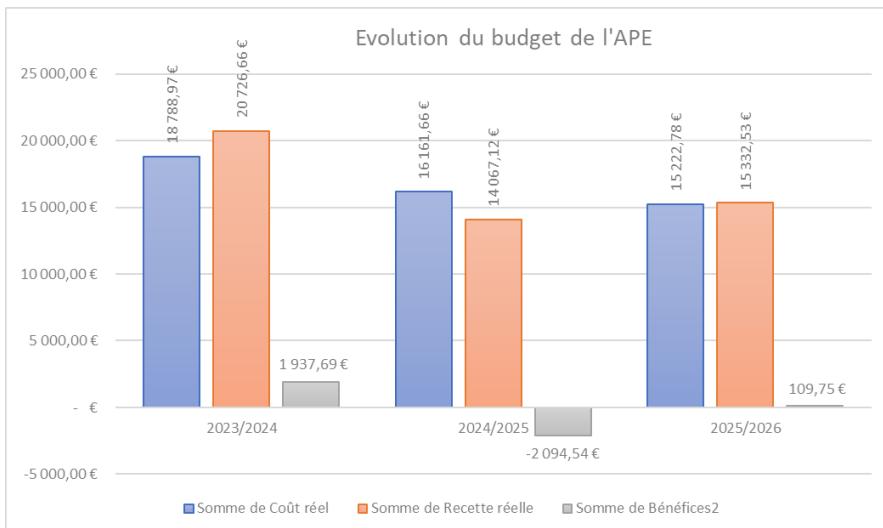
Le tableau ci-dessous retrace les paiements réalisés par l'APE (hors coûts liés à la réalisation des actions de l'association) :

Libellé	Année	2023/2024	2024/2025	2025/2026
Achats / ventes de fonctionnem	300,00 €	680,80 €	9,69 €	
Bouquets maîtresses et ATSEM	170,00 €	157,20 €		
Cadeaux de fin d'année scolaire	400,00 €	166,99 €		
Cadeaux de Noël RPI	240,00 €	240,00 €	240,00 €	
Voyages scolaires Concores	1 500,00 €	1 500,00 €	1 400,00 €	
Voyages scolaires Peyrilles	1 500,00 €	1 500,00 €	1 400,00 €	
Voyages scolaires St Germain	1 500,00 €	1 500,00 €	1 400,00 €	
Moment convivialité		421,50 €		
Total général	5 610,00 €	6 166,49 €	4 449,69 €	



3 ANALYSE DE L'EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE

Le graphique ci-dessous indique les évolutions de coûts, recettes et bénéfices réalisés sur les années 2023/2024, 2024/2025 et sept-dec 2025.



Il est possible de noter une augmentation des recettes de +1k€ depuis l'an passé. Celles-ci restent toutefois en deçà de -5k€ par rapport à l'exercice 2023/2024.

Parallèlement, l'APE a enregistré une amélioration de ses marges financières par rapport à l'année précédente. Alors qu'en 2023/2024 chaque euro payé rapportait 1,57€, il ne rapportait en 2024/2025 plus que 1,41€, et désormais 1,44€.

Pour rappel, le déficit de l'année 2024/2025 résulte d'un choix assumé, rendu possible par l'excédent dégagé l'année précédente, ainsi que par la volonté de maintenir les enveloppes financières allouées aux écoles dans le cadre des voyages scolaires. L'APE a en effet fait le choix d'une vision de long terme, en privilégiant la stabilité et la régularité des montants versés plutôt que des variations annuelles à la hausse ou à la baisse, susceptibles de fragiliser l'équilibre financier des écoles et, in fine, celui des familles.

La santé financière de l'association est saine, avec un équilibre du compte courant autour de 3k€ :

	2023/2024	2024/2025	2025/2026
Trésorerie de départ	1 628,17 €	5 099,17 €	3 004,63 €
Trésorerie d'arrivée	5 099,17 €	3 004,63 €	3 114,38 €
Résultat	3 471,00 €	-	2 094,54 €
			109,75 €

4 AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat excédentaire de 109,75€ est affecté sur le compte courant bancaire de l'APE.

Au 29 janvier 2025, celui-ci s'élève donc à 3 114,38€ (Les charges à payer et les produits à recevoir évalués ont été comptabilisés dans ce montant).

Merci aux communes, aux habitants, aux parents volontaires qui nous ont aidé dans l'organisation de ces actions, ainsi qu'à nos partenaires ! 

Une question, un avis, une suggestion, envie de participer à un évènement, de proposer une activité ou tout simplement de partager des bons plans...

 <https://apevalleeduceou.wixsite.com/apevdc>

Abonnez-vous pour ne rien rater de nos dernières actualités !



<https://www.facebook.com/groups/899837953736340/>



5 ANNEXE

Compte de résultat simplifié septembre-décembre 2025 APE Vallée du Céou

Compte de résultat simplifié					
CHARGES	2024/2025	2025/2026	PRODUITS	2024/2025	2025/2026
Charges d'exploitation	16 161,66 €	15 222,78 €	Produits d'exploitation	14 067,12 €	15 332,53 €
Achat de marchandises	1 102,30 €	9,69 €	Ventes de marchandises		
Achat de matières premières			Production vendue de biens		
Autres achats et charge	9 993,37 €	10 631,79 €	Production vendue de services		
Impôts et taxes	1,80 €	141,30 €	Autres produits	14 067,12 €	15 332,53 €
Charges de personnel					
Dotations aux amortissements					
Autres charges (versem)	5 064,19 €	4 440,00 €			
Charges financières	- €	- €	Produits financiers	- €	- €
Frais financiers			Produits des titres		
Charges exceptionnelles	- €	- €	Produits exceptionnels	- €	- €
Sur opérations de gestion		- €	Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital			Sur opérations en capital		
TOTAL CHARGES	16 161,66 €	15 222,78 €	TOTAL PRODUITS	14 067,12 €	15 332,53 €
Résultat de l'exercice	- €	109,75 €	Résultat de l'exercice (perte)	- 2 094,54 €	- €
Total	16 161,66 €	15 332,53 €	Total	11 972,58 €	15 332,53 €
TRESORERIE	3 004,63 €	3 114,38 €			